

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

T A B L E A L P H A B E T I Q U E

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE SEPTIÈME VOLUME.

<p>Allemagne (situation de l') 889</p> <p>Archiconfrérie (progrès de l') 833</p> <p>Assurance Mutuelle des Fabriques 104,175</p> <p>BON PASTEUR : (arrivée des religieuses du (bénédiction du monastère du) et discours du R. P. Tellier 457</p> <p>Canada (histoire du) 153</p> <p>Catholicisme (état du) en Europe aux bords du Rhin 34</p> <p>Catholique (conviction intime de Luther relativement à l'Eglise) 873</p> <p>Catholiques (affaires) de Russie 41</p> <p>Charité (des œuvres de) 17</p> <p>Cochinchine 527</p> <p>Collège de Chambly (changemens importans dans l'enseignement du) 168</p> <p>Collège (nouveau) catholique, fondé par le clergé de Nîmes 637</p> <p>CONFÉRENCES du R. P. Lacordaire, à Notre-Dame 865</p> <p>205,213,221,237,246,253,261 (par erreur 267), 269,285,301</p> <p>Du R. P. de Ravignan 181,189,197</p> <p>Conversions 341</p> <p>Crise ministérielle 768</p> <p>Délivrance (association de) 214</p> <p>Discours de M. l'abbé Dupanloup (voyez l'article : Education.) 158,159,169,225</p> <p>Ecole (circulaire concernant les commissaires d') 418,434</p> <p>EDUCATION (discours de M. l'abbé Dupanloup sur l') 1</p> <p>(rapport sur l') 44</p> <p>Publique en Russie, (lettres inédites du comte de Maistre sur l') 89,101</p> <p>EGLISE catholique (qu'est-ce que l') (voyez l'article : Pape.)</p> <p>Russo-Orthodoxe 857</p> <p>Election de Montréal 3,10,19</p> <p>Encyclique (lettre) de N. T. S. P. le Pape, Grégoire XVI, 681</p> <p>Enrégistrement (bureaux d') 226</p> <p>Etats romains (situation des) 11</p> <p>Evêché de Québec 10</p> <p>Fête-Dieu (réclamation inefficace contre la procession de la) 457</p> <p>Galitzin (notice sur les princes Démétrius et Pierre) 165</p> <p>Généviève (statistique de la paroisse Ste.) 233</p> <p>Genoude (épître dédicatoire de M. de) à M. de Chateaubriand 234</p> <p>Grégoire XVI (notice biographique sur sa Sainteté) 57</p> <p>Grenade (querelle religieuse dans la nouvelle) 557</p> <p>Guillot (adieu à M.) voyez l'article : Polémique.</p> <p>Histoire du Canada voyez l'article : Canada.</p> <p>Incendie de l'église de Ste. Anne 3</p> <p>Irlande : (affaires d') 4,6,13,19</p> <p>(Situation de l') 809</p> <p>JANVIERE : (première neuvaine en l'honneur de Ste.) 3</p> <p>(Translation des reliques de Ste.) 26</p> <p>JÉSUITES : (RR. PP.) 18</p> <p>Légalement établis à Guatimala 229</p> <p>(De l'existence et de l'institut des RR. PP.) par le R. P. de Ravignan 287</p> <p>JÉSUS : (Doctrines de la compagnie de) par le même 621</p> <p>(Missions de la compagnie de) 637,645,653,661</p> <p>LETTRES : De Mgr. l'évêque de Chartres 173</p> <p>Nouvelle do do 849</p> <p>do do do 357</p> <p>do do do 662</p> <p>do do do 669</p> <p>D'un évêque de l'Eglise d'Espagne à M. Thiers 677</p> <p>Inédites du comte Joseph de Maistre sur l'éducation publique en Russie (voyez l'article : Education)</p> <p>Liberté d'enseignement 685</p> <p>LITTÉRATURE : Un prêtre irlandais 7</p> <p>Remarque justificative sur cette pièce 27</p> <p>Un prisonnier d'état 29</p> <p>La justice divine 55</p> <p>L'auberge de Kisberg 162</p> <p>La providence veille sur nous 171</p> <p>L'éducation et la profession 187</p> <p>Thérèse 202</p> <p>L'hôtel du boulevard 219</p> <p>Pierre de la Gasca 248</p> <p>La petite Loiseau 251</p> <p>Brigitte 267 (par erreur 263)</p> <p>La dame d'Apremont 379</p> <p>Le tableau voilé 402</p> <p>Le grenadier de la vieille garde 475</p> <p>Ischel et André Hofer 538</p> <p>Le pauvre honteux 547</p> <p>Les délices du Bengale 562</p>	<p>LITTÉRATURE : Les inconvéniens de la célébrité 571</p> <p>Le faux comte de Ste. Hélène 579</p> <p>Maître Courtois 603</p> <p>Essai d'éloge sur la mort de Mgr. de Forbin Janson, évê- que de Nancy 709</p> <p>Roman—feuilleton 725</p> <p>La féerie blanche 755</p> <p>La prière du soir 817</p> <p>Adolphe 847</p> <p>Théophile, prêtre et moine, essais sur divers arts 881</p> <p>La veillée ou invocation à la sainte Vierge pour le tems de Noël 897</p> <p>Liturgie catholique (considérations sur la) 65,73,81</p> <p>Luthériens suédois (sur la tolérance des) 125</p> <p>Lyon : la ville des aumônes 365 (par erreur 373) et Nos. suivans.</p> <p>Maurette (le sieur), mission protestante pour évangéliser les Canadiens-Fran- çais 515</p> <p>Meurtres horribles à Montréal 123,844,851</p> <p>Montalembert (discours de M. le comte de) 425,442,461</p> <p>Montréal (régistrés de la paroisse de) 199</p> <p>NÉCROLOGIE de Mgr. de Forbin Janson, évêque de Nancy, De M. Leprohon prêtre, 22</p> <p>Notice sur Mgr. de Forbin Janson 349</p> <p>Nouvelle-Orléans (lettre et bref de Rome à Mgr. l'évêque de la) 21</p> <p>Orégon (nomination du très révérend F. N. Blanchet au vicariat apostolique- de l') 19</p> <p>Pape (qu'est-ce que le) et qu'est-ce que l'Eglise ? 693</p> <p>Polémique (adieu à M. Guillot) 39</p> <p>Prêtres (le mariages des) jugé par un protestant 717</p> <p>Principes de la morale 802</p> <p>Propagation de la foi (coup-d'œil sur l'œuvre de la) 757</p> <p>Protestante (Erection d'une chapelle) dans Griffintown, accident 520</p> <p>Providence (institution des sœurs de la) et profession des sept premières no- vices canadiennes 303</p> <p>QUÉBEC (notice historique sur l'église paroissiale de Notre-Dame de) (Séminaire de) (voyez l'article : Séminaire.) 360</p> <p>Rébeccaïtes 11</p> <p>Religion (réflexions sur la nécessité de l'union de la liberté avec la) 841</p> <p>Revue de l'année 1843 326</p> <p>Rivière Rouge (notice sur la) 26</p> <p>Robe sans couture de Notre-Seigneur 310,749,794,825</p> <p>Russie (affaires catholiques de) (voyez l'article : Catholiques.)</p> <p>Sardaigne (un mot sur la) 113</p> <p>Séminaire de Québec 19</p> <p>Smith (notice sur le missionnaire) prince Démétrius Galitzin 165</p> <p>STATISTIQUE Catholique des missions sauvages dans les Etats-Unis 265</p> <p>De criminalité 203</p> <p>Suède (état moral de la) 159</p> <p>Tempérance (manuel de) 327</p> <p>Théophile, prêtre et moine, essai sur divers arts, (voyez l'article : Littérature.)</p> <p>TROUBLES religieux à la Nouvelle-Orléans 10</p> <p>A New-York, épiscopaliens et puséistes dans l'église de Saint- Paul 20,30</p> <p>En Ecosse, presbytériens contre presbytériens 20,29</p> <p>De Philadelphie 436</p> <p>(Sur les—) des légations 141</p> <p>VARIÉTÉS : Dupuytren et le curé de campagne 131</p> <p>Instinct merveilleux d'un chien anglais 453</p> <p>La pièce d'or 510</p> <p>L'écu des pleureuses 531</p> <p>Tal para cual, à bon chat bon rat 659</p> <p>Un domestique de M. le marquis de Louvois 683</p> <p>Légende Sablaise : N'allez point à la pêche le jour des morts 715</p> <p>Aventures du capitaine Petit 722</p> <p>Légende Saxonne : La vierge de Thuringe 739 (par erreur 729) 729</p> <p>Les originaux 771</p> <p>Le pénitent noir 783</p> <p>Nouveaux actes du fanatisme musulman contre les catholiques de la Turquie Asiatique 785</p> <p>Esquisses Marocaines 799</p> <p>Esquisse de Rome chrétienne, par l'abbé Ph. Gerbet 801</p> <p>Les deux époques 815</p> <p>L'écho naïf 823</p> <p>Les rosines 838</p> <p>Un chien à la société philotechnique 840</p> <p>Le voyage à Windsor 855</p> <p>Une apparition 895</p>
---	--

DISCOURS SUR L'ÉDUCATION,

Prononcé par M. l'abbé Dupanloup, vicaire-général de Paris, à la distribution des prix du petit séminaire.

Ce discours, que nous aimons à faire connaître à une époque où l'on s'occupe beaucoup d'éducation, nous paraît profond de pensées et de sentiments. En le lisant, nos Législateurs pourront voir comment le clergé catholique entend l'éducation; et chez des hommes de bonne foi, cette lecture ne manquera pas de dissiper des préjugés et préparer un heureux rapprochement. Nous ne l'accompagnerons d'aucun éloge, ni d'aucun commentaire: de telles paroles se recommandent et s'expliquent assez d'elles-mêmes aux esprits sérieux et élevés.

M. Dupanloup indique d'abord quelle est la sainte mission des instituteurs de la jeunesse:

« Cultiver, exercer, développer et poir toutes les nobles facultés physiques, intellectuelles, morales et religieuses, qui constituent dans l'enfant la nature et la dignité humaine; les élever à la force de leur intégrité naturelle; les établir dans la plénitude de leur action:

« Par là, former l'homme et le préparer à servir sa patrie dans les diverses fonctions sociales qu'il sera appelé un jour à remplir, pendant sa vie sur la terre;

« Et ainsi, dans une pensée plus haute, préparer l'éternelle vie, en élevant la vie présente;

« Telle est l'œuvre, tel est le but de l'éducation.»

La belle et noble terminologie, qui est le fond même du langage adopté par le genre humain sur l'éducation, et suffit à montrer que ce n'est pas là une théorie vaine.

« Et d'abord l'Education! Quelles nobles idées, quelle forte action les racines expriment ici! C'est presque tirer du néant, presque créer; c'est au moins tirer du somnoleil et de l'engourdissement les facultés endormies; c'est donner la vie, le mouvement et l'action à l'existence imparfaite.

« C'est en ce sens que l'éducation intellectuelle, morale et religieuse est l'œuvre humaine la plus haute qui se puisse faire. C'est la continuation de l'œuvre divine dans ce qu'elle a de plus noble et de plus élevé: la création des âmes...

« C'est aux Romains, et à cette langue si majestueuse et si forte, que nous devons ce mot d'un sens si grave, d'une expression si énergique.

« Les Français, qui ont été dits les Romains de la seconde race, ont enrichi le langage et exprimé l'action même de l'éducation, par un terme dont la noblesse et l'éclat le disputent à la majesté et à la force du mot latin.

« Nous avons dit: *Élever la jeunesse*. Belle parole! et, si le sens qui lui est propre semble moins profond, et exprime moins fortement l'action créatrice de l'éducation, il ajoute à cette idée fondamentale la beauté, l'ornement, la grandeur, et au fond, l'action créatrice de l'éducation, est-ce autre chose?

« Oui, *élever* est un beau mot, bien parfaitement français; il a de la dignité, de l'honneur; il nous va bien, nous l'avons heureusement créé.

« Aussi, voyez toutes les nobles acceptions qu'il s'est réservées parmi nous: comme il entoure l'éducation du cortège naturel de belles idées qui s'y rattachent! Par la puissance de ce mot *élever* l'âme; *élever* l'esprit; *élever* les sentiments et les pensées; *élever* le caractère, sont les idées françaises, les devoirs et le but de l'éducation.

« Le mérite de notre langue, c'est d'avoir promptement compris tout cela, et de s'y être dignement prêtée; et la gloire de l'esprit français. Messieurs, c'est de l'avoir instinctivement adopté, trouvant que ce langage lui convenait et que son éducation, exprimée de cette façon, devait être à sa hauteur.

« L'Allemagne et l'Angleterre n'ont pas eu la même inspiration et nous l'envient; car c'est là un de ces mots qui honorent une nation; et, appliqué à l'éducation, il suffit, seul, pour montrer tout ce qu'un mot a quelquefois de fécondité et de puissance, et combien il peut soulever, sur son passage, de sens nobles et utiles qui, sans lui, fusent demeurés obscurs et inaperçus. C'est là un de ses mots, qui non-seulement enrichissent la langue d'un peuple, mais enrichissent et fortifient ses mœurs, et élèvent une idée à sa plus haute puissance.

« Et quand cette idée est l'éducation même de la jeunesse, quand cette langue a donné d'ailleurs au monde le *génie* et le *caractère*, deux mots essentiellement et primitivement français, et qui se sont trouvés, pour la première fois, avec la beauté du sens absolu, dans notre dictionnaire national; n'est-ce pas assez pour me justifier, si je me permets de dire que notre lan-

gue possède, dans sa généreuse énergie, de ces mots heureux et inspirés de haut, qui seront à jamais la gloire de la France?»

L'éducation élève donc; et c'est pour y parvenir qu'elle cultive, qu'elle développe, qu'elle polit.

« La politesse a toujours été un des plus beaux caractères de l'éducation française. C'est peut-être son trait le plus distinctif. Le mot éducation a même ce sens spécial. Et *bien élevé*, signifie parmi nous le savoir-vivre: encore un mot si français; comme si nous étions la seule nation de l'Europe chez qui manquer de politesse c'est ne savoir pas vivre. La politesse des manières, le tact des bienséances, le goût exquis; ce sont, en effet, de ces choses qui se font encore mieux en France qu'elles ne se définissent; et que les nations rivales elles-mêmes sont convenues de nommer la *politesse française*: noble apanage du caractère national, glorieuse distinction qui permet peut-être que nous nous félicitions de ce qu'au milieu du naufrage de tant de sérieuses et antiques vertus, nous avons du moins sauvé la politesse; et c'est beaucoup. Car, qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas une vanité ni de l'éducation ni du caractère: la politesse a des vertus utiles, des vertus sociales, dont une nation peut être justement fière et heureuse.

« Sans doute, il est à regretter que depuis longtemps déjà la rudesse et la vulgarité s'introduisent au milieu de nous, dans l'éducation elle-même; et que l'impolitesse écolière tende à devenir proverbiale. Il en est une raison profonde, et que nous pourrions traiter gravement. Quand le respect manque au fond des âmes, la politesse doit manquer au dehors; et le respect manque toujours, quand l'autorité s'affaiblit: l'autorité, cette grande et sainte chose, devant laquelle l'esprit s'incline sans que le cœur s'abaisse; qui se fait accepter et sentir comme un droit, sans avoir besoin de recourir à la force; et qui, parle d'en haut avec l'empire, non pas de la contrainte, et pourtant de la nécessité.

« Que du moins dans les maisons d'éducation où la religion préside, on trouve encore l'autorité et le respect! l'autorité douce et forte, c'est-à-dire paternelle; et le respect inviolable, c'est-à-dire religieux et filial.

« On l'a dit avec un sentiment profond de la vérité: « le catholicisme est la plus grande et la plus sainte école de respect qu'ait jamais vue le monde.»

« Mes chers enfants, puissent vos familles, puisse votre pays connaître et sentir, pendant le cours de votre vie tout entière, que vous avez été élevés dans le respect!

Après avoir dit quel est le but et quels sont les moyens de l'éducation, M. Dupanloup s'occupe du personnel. Or, le personnel de l'éducation, c'est d'abord Dieu lui-même, le Père et la Mère, l'Instituteur, l'Enfant, et il ajoute le Condisciple.

« On s'étonnera, peut-être, que nous fassions descendre Dieu jusque dans le personnel de l'éducation. Nous ne savons pas si c'est là faire descendre Dieu; mais ce que nous savons, c'est que l'éducation doit incontestablement remonter jusqu'à lui.

« L'éducation est une œuvre essentiellement divine. Dieu y est la source de l'autorité, des droits et des devoirs essentiels de tous; il est le modèle et l'image de l'œuvre qui est à faire; il en est l'ouvrier le plus puissant et le plus habile.

« A quelque point de vue que je me place pour considérer l'œuvre de l'éducation, elle apparaît à mes yeux comme un des reflets les plus admirables de l'action, de la bonté et de la sagesse divine.

« Mais l'éducation est un droit et un devoir de la paternité humaine, comme de la paternité divine.

« Dieu associé à sa Providence suprême le père et la mère, pour donner la vie à des enfants qu'ils élèveront de concert avec lui; et par là il crée et il institue la famille.

« Et, disons-le, cette haute institution, cette alliance sainte n'a pas d'autre but que l'éducation des enfants.

« C'est une loi admirable de la nature et de la société, de la Providence et de la Religion. Cette loi suprême, qui est la loi de création, est aussi la loi de l'éducation.

« Le condisciple a aussi sa part d'influence.

« Le condisciple! c'est-à-dire la société qui commence, la vie sociale, ses devoirs et ses droits, la noble émulation, la puissance de l'exemple, le partage des joies et des douleurs, des travaux et des succès, la naïve amitié, l'appui, le secours mutuel, la fraternité même; car le condisciple c'est un frère, quand l'éducation c'est la famille.

“ Avec le condisciple se rencontrent aussi les froissements, le support, la patience, l'égalité, le respect l'un de l'autre, choses si précieuses! Non, il n'y a pas, ou du moins il y a peu d'éducatrices sans condisciple.

“ Mais c'est le sujet personnel de l'éducation qu'il importe surtout d'étudier : nous verrons ce qu'il a en lui-même de grandeur, et au nom de quelle noble nature il réclame nos préoccupations les plus hautes et les plus tendres.

“ Le sujet personnel de l'éducation, c'est l'enfant.

“ Qu'est-ce que l'enfant!

“ Ce n'est pas seulement l'espérance de la famille et de la société;

“ Ce n'est pas seulement le genre humain qui renaît, la patrie qui se perpétue, et comme le renouvellement de l'humanité dans sa fleur;

“ Ce n'est pas seulement une aimable créature, dont la candeur, la simplicité naïve, la docilité confiante gagnent l'affection, et font naître les présages d'un avenir;

“ Ce n'est pas seulement la bénédiction de Dieu et le dépôt du ciel; une âme innocente dont les passions n'ont pas encore troublé le paisible sommeil, dont les enchantemens du mensonge et les illusions du monde n'ont pas encore altéré la pureté;

“ Ce n'est pas seulement un cœur simple et pur, à qui la religion peut se présenter avec confiance, qui n'a pas encore d'intérêts secrets à défendre contre elle, et se laisse attendrir par sa voix maternelle;

“ Ce n'est pas seulement cet âge, dont l'inexpérience, la faiblesse, les périls, et jusqu'aux défauts, intéressent le cœur, alarmant la tendresse, et réclament de l'indifférence elle-même une sollicitude et des soins paternels.

“ Sans doute ces heureux privilèges de l'enfant le rendent digne des soins les plus assidus et de l'amour le plus tendre; sans doute c'est avec une douceur inexprimable qu'un instituteur vertueux peut reposer ses regards sur l'enfance et contempler ces vertus si naïves et si simples du premier âge.

“ Mais l'enfant, c'est plus encore aux yeux de la philosophie éclairée par la foi : c'est un être digne d'un respect et d'un dévouement religieux.

A continuer.

BULLETIN.

A nos abonnés.—Faits religieux—Travaux parlementaires.—Résignation de M. Moffatt; Election de Montréal.—Nouvaine en l'honneur de Ste. Jarvière.—Incendie de l'église de Ste. Anne.—Nouvain journal.—Irlande.

Les obstacles qui avaient forcé de suspendre momentanément la publication des *Mélanges Religieux* sont enfin levés. Ils ne le sont peut-être pas d'une manière aussi satisfaisante qu'on pourrait le désirer, au moins pour le présent. Car il n'est pas facile de remplacer un rédacteur aussi habile que celui que nous avons eu le malheur de perdre. Outre les talens suffisans, il faudrait avoir fait de sérieuses études sur cette matière, et il est aisé de comprendre que ce genre est bien nouveau pour tout prêtre qui n'a jamais pensé à rien moins qu'à être rédacteur d'un journal et qui s'est trouvé chargé pendant longtemps du soin d'une cure, surtout en Canada. Il ne sera donc point étonnant de nous voir peu habile pour commencer; au contraire, ce serait un phénomène si nous ne l'étions pas. Cependant tout cela ne nous décourage point. Nous comptons assez sur le bon sens et l'indulgence de nos lecteurs pour être persuadé qu'ils sentiront la justesse de nos raisons, et qu'ils feront plus d'attention d'abord au fond des matières qu'à l'élégance de la rédaction. Ce n'est pas que nous voulions négliger cette dernière partie, mais nous avouons, sans rougir, que nous ne sommes point du tout formés à ce genre de style et qu'il est même bien opposé à notre caractère. Nous ne désespérons pourtant point de vaincre ces difficultés : *Labor improbus omnia vincit*. Les sacrifices que nous avons été obligé de faire sont certainement une garantie de notre bonne volonté, et si nous ne réussissons pas de prime abord au gré de nos lecteurs, nous aurons au moins le mérite du dévouement. Car ce n'est ni l'ambition, ni la cupidité, ni la vaine gloire qui nous ont déterminé à ce nouvel emploi. C'est uniquement la gloire de Dieu, l'honneur et l'avantage de la religion et de notre chère patrie que nous avons en vue. Tout ce que nous regrettons dans cette entreprise, c'est de nous trouver si peu capable de la soutenir. Toutefois, nous ne savons si nous devons plus nous affliger que nous féliciter de cette impéritie. Nous sommes du moins en quelque sorte content que le sort soit tombé sur nous, quoiqu'un des moins capables, parce que nous espérons que notre exemple aura un merveilleux effet pour faire comprendre à nos confrères ce que peut l'obéissance et la bonne volonté soutenue par la persévérance. Nous avouons pourtant qu'au premier aspect nous avons été tenté de nous taxer de témérité. Du moins c'est la première pensée qui s'est présentée à notre esprit. Mais en réfléchissant, plus l'entreprise nous paraissait au dessus de nos forces, plus nous nous rappellions ces paroles de l'apôtre, *omnia possum in eo qui me confortat*. Nous en ferons donc notre motto. C'est ce

qui nous soutiendra. La bonté de notre cause, les matières que nous traiterons et le but que nous nous proposons n'ont pas peu contribué aussi à nous rassurer. Car la raison et la vérité nous forceront avant tout d'être chrétien catholique et la nature d'être Canadien. On ne sera donc point surpris de nous voir partout préconiser la vertu et stigmatiser le vice. Ce sera pour nous un devoir et une nécessité, comme aussi de défendre le faible et l'opprimé contre l'oppresser. Nous ne chercherons pourtant point à mortifier qui que ce soit, notre but sera de rendre justice et de faire triompher la vérité.

Il est aisé de présumer par ce que nous venons de dire, quelle sera la couleur politique de notre feuille : ou plutôt on peut apercevoir qu'elle n'en aura point d'autre que d'être catholique et par conséquent protectrice de l'ordre, des lois et de la constitution. En général, elle se bornera à donner des extraits des autres journaux sur cette matière.

Quant à la littérature elle sera, comme par le passé, aussi pure et aussi agréable que possible, et nous ferons tous nos efforts pour la rendre pas moins utile qu'amusante.

Qu'il nous soit maintenant permis de reporter un instant nos regards en arrière. Comme on le voit, contrairement à l'attente de quelques-uns et d'après le désir de plusieurs, voilà les *Mélanges* qui reparaissent; or la suspension momentanée de cette publication nous a fourni l'occasion d'étudier un peu l'opinion publique sur son compte. A en croire les conversations individuelles, le manque d'une publication de ce genre à Montréal eut été une vraie calamité pour le diocèse. C'eût été laisser la cause sainte de la foi et de la morale à la merci du premier venu, et priver les catholiques, tous les hommes de conscience de leur organe naturel; en un mot c'était trahir nos plus légittimes, comme nos plus chers intérêts. Nous avons bien senti tout cela, quand, notre presse à peine arrêtée, nous avons vu les jublations des mécréans et entendu les projets insensés de maint propagandistes improvisés. Pour s'en convaincre, il suffirait de relater l'écrit dont un certain correspondant, signé Guillot, régalaît tout dernièrement le public dans un article sur la tolérance religieuse. Car l'on doit à ce M. Guillot qui se dit, mais que l'on aura sans doute beaucoup de peine à croire catholique, bien des remerciemens pour ses leçons sur la charité chrétienne, et surtout sur celle dont il faudrait user, selon lui, envers les nouveaux sectaires dits *évangéliques*, et leurs chefs MM. Roussi, Côté etc. Il fallait que Guillot, pour trouver que l'opposition, à peu près toute passive, faite jusqu'ici à ces messieurs et à leurs adeptes, fût une vraie persécution. Mais rien d'étonnant, car ce n'est pas quand on a lu l'*Alcoran*, (et sans doute beaucoup d'autres livres aussi riches en bons principes,) qu'on peut avoir acquis sur la religion et ses droits des idées bien exactes. M. Guillot aurait mieux fait de lire les lettres du comte de Maistre sur l'inquisition et foule d'autres bons écrivains, également instructifs et religieux, que ceux non pas où il a pu puiser les notions si erronées qu'il débite sur ce tribunal autorisé par l'Eglise. Voltaire et les philosophes du siècle passé, pensaient et écrivaient comme Guillot à ce sujet. Mais inutile d'en dire davantage à un homme soi-disant catholique et qui insulte d'une manière aussi grossière et aussi ignorante le souverain temporel, chef de l'Eglise, à propos des Juifs. M. Guillot aurait parlé autrement, s'il avait su qu'à Rome même, les Juifs ont une synagogue, et se trouvent mieux sous ce gouvernement paternel, que nulle part ailleurs, voire au sein même de la Suisse et sous la tolérance de Genève. Mais nous devons nous arrêter ici et finir ce sujet, en remerciant M. l'éditeur de l'*Aurore* de la petite note dont il a bien voulu faire suivre l'écrit de Guillot. Quoique bien courte, elle suffisait pour faire connaître à ses lecteurs, quelle valeur et quel mérite avait à ses yeux la production de son correspondant. Nous ne savons pas si certain journaliste trouvera encore dans nos remarques quelque empreinte de mauvaise humeur; mais nous savons bien nous qu'il est des écrits par tems susceptibles de produire plus que des *boutades*. En retour de l'opinion de celui-là, nous avons à remercier MM. les rédacteurs du *Journal de Québec* des paroles flatteuses dont ils ont bien voulu accompagner, dans son tems, la notice de notre suspension. Quant à ceux qui ont annoncé notre décès, on voit qu'ils n'étaient pas prophètes, et voilà tout.

Mgr. l'évêque de Montréal a été cloré, dimanche dernier, la mission donnée à la paroisse de St. Cyrien, par les RR. PP. Oblats. Les fruits n'y ont pas été moins abondans que partout ailleurs.

Le R. P. Eusèbe Durocher a prononcé ses vœux solennels dans l'institut des Oblats de Marie, le 11 octobre dernier, en présence de NN. SS. les évêques de Montréal et de Juliopolis et d'un grand nombre de prêtres du diocèse. C'est le troisième prêtre qui s'attache à cette Congrégation religieuse, depuis quinze mois.

C'est le 29 octobre dernier qu'eût lieu la bénédiction de l'énorme cloche, de 16,000 livres et plus, donnée à l'église paroissiale de Montréal par les marchands, les cultivateurs et les artisans de cette paroisse. Cette cérémonie fut aussi splendide que celle qui se fit à pareille occasion le 29 juin dernier.

Mgr. Provencher, évêque de Juliopolis, est arrivé avant-hier à Montréal, venant de Nicolet, accompagné de M. Payment, missionnaire. Nous aurons l'avantage de posséder Sa Grandeur jusqu'au printemps prochain, époque de son départ pour la Rivière Rouge.

Nous profitons de cette circonstance pour informer nos lecteurs que Mgr. ne retournera pas seul. Il aura probablement la consolation d'emmener avec lui, pour l'aider dans sa lointaine et pénible mission, deux prêtres du diocèse de Québec. Nous savons de plus que quatre des Dames Grises de Montréal doivent partir alors pour le même lieu, afin d'y fonder une communauté de leur institut. Ce sont les sœurs Vallade, De Lagrave, Coutlée et Lafrance. Un semblable dévouement n'a pas besoin d'éloges, il parle assez haut de lui-même. Partir du sein d'une ville opulente pour aller établir une nouvelle communauté au milieu des Sauvages à plus de 500 lieues de Montréal, sans autres secours, pour ainsi dire, que la Providence, est un acte de courage et de sacrifice qui trouvera sans doute plus d'admirateurs que d'imitateurs.

Nos lecteurs seront peut-être contents d'avoir un résumé des travaux de nos législateurs. Comme il serait trop long de les analyser tous, nous ne ferons qu'indiquer les principaux et ceux qui sont d'un intérêt général. Ils verront avec plaisir que le ministère a eu, dans toutes les grandes questions, une majorité imposante. Il est beau surtout de voir les ministres prendre eux-mêmes l'initiative pour introduire les mesures qui paraissent les plus propres à mettre des bornes à la corruption et les plus capables d'assurer l'indépendance du parlement. Un tel procédé semblait ne devoir point rencontrer d'opposition. Malheureusement il y en a eu, même parmi les membres les plus influents. Il est vrai que les opposans sont peu nombreux et l'hon. Lafontaine a eu, surtout pour cette mesure libérale, une majorité accablante pour ses adversaires. Si nous avons bien compris, le bill de l'hon. Procureur général pour le Bas-Canada, aurait pour but de rendre inéligible à peu près toute personne qui occupe par commission du gouvernement une place lucrative ou qui en reçoit quelque salaire. La division a été de 52 contre 5. Le bill pour supprimer les assemblées secrètes et pour régler les assemblées publiques érouva encore plus d'opposition. Cette fois les membres de l'opposition oublièrent leur dignité et même jusqu'à leur nature. On peut dire ici, dans la force du terme, qu'ils poussèrent des rugissemens, des mugissemens, voire même des hurlemens, car selon le correspondant de l'*Aurore*, des cris de toute espèce d'animaux se firent entendre. On n'en sera point surpris quand on saura qu'il s'agissait surtout des loges orangistes. Mais ce qui est plus étonnant, c'est d'y voir figurer le nom des Jésuites. Coup de chance, si à force de déraison et de fanatisme on ne vient pas à bout de se persuader qu'ils sont les auteurs de ces loges, comme on vient en Angleterre de découvrir, divinez quoi? qu'ils sont les auteurs du puseïsme. Du moins on a prétendu que le serment des loges orangistes ne devait point être plus condamnable que le serment des Jésuites. Où prend-t-on ce serment des Jésuites? Nous n'en savons rien, à moins que ce ne soit dans les *monita secreta* dont l'ex-éditeur du *Herald* a régaté ses lecteurs, et qui sont, pour le moins aussi croyables et aussi infaillibles que le Coran et le Vedam.

La question par excellence du siège du gouvernement est enfin décidée à la Chambre d'Assemblée. Montréal aura, comme il convenait, l'honneur d'être la capitale du Canada. La division sur cette grande question a été comme suit: Pour Montréal 55, contre 22, majorité 33. La division a été à peu près la même pour les frais de l'établissement à Montréal et sur les divers amendemens proposés. Cette fois les débats, qui ont duré deux jours et une nuit, ont été plus calmes qu'à l'ordinaire. Cette décision importante a eu lieu le 3 du courant à 10½ heures du soir.

Nous avons appris aussi que le rapport de cette décision de la Chambre d'Assemblée ayant été transmis au Conseil, y excita de vifs débats qui se terminèrent par la retraite de la minorité, le président à leur tête. De manière qu'on peut regarder maintenant la chose décidée par les deux chambres.

Il paraît que le résultat d'une assemblée des citoyens de Montréal, tenue au marché Ste. Anne le 26 octobre, au sujet du siège du gouvernement, aurait forcé M. Moffatt, leur représentant, de résigner sa place. On peut voir plus bas son adresse à ce sujet aux électeurs de la cité de Montréal. Il y aura donc tout prochainement une élection en cette ville. M. C. S. Cherrier ne peut manquer d'être élu, s'il accepte. On attend sa réponse de Kingston où il est actuellement.

Un bill pour imposer une taxe sur tous les produits étrangers qui rentrent dans le pays a aussi été passée dans la Chambre d'Assemblée. Ce bill fera sans doute plaisir aux cultivateurs.

M. Hudon, V. G., est arrivé hier de Kingston où il était depuis près de trois semaines. Il nous informe que le Conseil Législatif n'a point siégé depuis quelques jours. La résignation de son président, M. Jameison en a été la cause. Il paraît que MM. Draper et McGill auraient aussi refusé cette place, et le Conseil était sans orateur aux dernières dates.

Aujourd'hui, à huit heures, a commencé à l'église de la Providence, une neuvaine en l'honneur de Ste. Janvière, dont les précieux restes ont été découverts dans les catacombes de Rome, le 28 janvier dernier, et ont été, par une faveur toute particulière, envoyés à Mgr. de Montréal et apportés par M. Kelly, V. G., à la sollicitation duquel ils ont été obtenus; pour être déposés dans la cathédrale du diocèse. Le nom de Ste. Janvière qu'elle porte, n'est point un nom donné depuis sa découverte, comme il arrive presque toujours quand on découvre le corps d'un martyr, dans les catacombes de Rome. Il y a certaines marques infaillibles par lesquelles on distingue les martyrs. Les principales et les plus ordinaires sont des palmes et des fioles remplies de sang déposées dans leurs tombeaux. Il faut que le tout soit très authentique. Car s'il y avait le moindre doute, on se garderait bien de proposer ces reliques à la vénération des fidèles. Cependant, comme l'on voit, souvent on peut être certain de leur martyre, sans savoir leur nom. Alors on leur en donne un, et c'est ce qu'on appelle *St. Baptisé*; et c'est ce qui rend ces reliques moins précieuses. Mais Ste. Janvière dont nous parlons ici, n'est point de ce nombre. Outre les marques du martyre, on a trouvé son nom avec ses restes dans sa tombe. C'est donc sous son véritable nom que nous pouvons invoquer cette sainte. La translation de ses reliques se fera dimanche, le 19 du courant, de l'église de la Providence, où elles sont actuellement, au lieu de sa destination.

Sans doute qu'on a déjà appris avec douleur l'incendie de la belle église de Ste. Anne des Plaines. On n'a pu sauver que les tableaux du chemin de la croix, les chasubles et quelques autres effets de la sacristie. On ne sait pas encore comment expliquer ce fâcheux accident. On croit que le feu a dû commencer dans un espèce de vestiaire d'où la flamme pouvait se communiquer aux lattes d'un colombage et s'élever promptement jusqu'à la voûte sans être aperçu. De là vient que lorsqu'on a découvert l'incendie, il paraissait avoir originé dans la voûte. Mais comment ce feu a-t-il pu être mis dans ce vestiaire? c'est ce qu'on ignore. Cela ne peut s'expliquer qu'en supposant qu'on y aurait laissé tomber par inadvertance ou faute de précaution quelques allumettes phosphoriques que les enfans auraient froissées avec leurs pieds en y plaçant leurs habits de chœur. Avis à ceux qui font usage de cette espèce d'amadou.

Ce malheur doit faire comprendre plus que jamais la nécessité de hâter le projet de l'assurance mutuelle des fabriques. Nous pensons donc que ceux qui sont chargés d'en établir la base et d'en faire le règlement ne manqueront point de s'en occuper sérieusement. C'est le troisième accident de cette nature que nous avons à enregistrer cette année. Fasse le ciel que ce soit le dernier!

Nous voyons avec plaisir qu'il se publie, à Québec, en langue anglaise, un nouveau journal sous le nom de *The Quebec Herald and Catholic Advocate*. Une moitié de cette feuille est politique et l'autre religieuse. Le nu-

méro, que nous avons sous les yeux, nous paraît être rédigé dans de bons principes et est éminemment catholique. C'est un auxiliaire de plus pour la défense de la foi et la propagation de la vérité.

Le libérateur de l'Irlande, D. O'Connell, poursuit énergiquement, sans prétendre néanmoins s'écarter des bornes de la légalité, son système d'agitation. Il a lancé un manifeste qui doit être affiché à Londres, à Bath, à Bristol, à Liverpool, dans toutes les villes de la Grande-Bretagne et des colonies. Tous les griefs des Irlandais y sont énumérés. De son côté, le ministère continue son système de temporisation et paraît plus enclin à intimider qu'à frapper. Du moins il y a eu plus de démonstration que d'effet jusqu'à présent. Cependant les approvisionnements se poursuivent encore, comme si on voulait frapper quelque grand coup ou comprimer l'agitation par la force. O'Connell loin de reculer paraît plus disposé que jamais à braver la tempête. La prochaine arrivée de nos journaux d'Europe, nous apprendra peut-être comment doit se terminer cette importante affaire. Jusqu'à présent il n'est pas aisé de le prévoir.

Ceci était écrit, lorsque la file de nos journaux d'Europe nous est arrivée. Nous y lisons l'importante nouvelle qu'O'Connell et son fils furent arrêtés le 14 octobre avec quelques autres personnes. Tous furent admis à caution et relâchés immédiatement. Cette arrestation n'avait eu encore aucune suite fâcheuse. On disait aussi publiquement que des ordres étaient donnés pour arrêter Mgr. l'archevêque McHale, Mgr. Higgins et plusieurs autres membres du clergé. O'Connell recommande partout l'ordre et la soumission sans cesser de poursuivre plus activement que jamais son système d'agitation. L'exaspération que vient de produire ce coup d'état, ne peut être longtemps comprimée et il n'y a plus de doute que tout finira par une lutte sanglante, si l'Angleterre ne fait quelques concessions et ne revient sur ses pas. Nous donnerons dans notre prochain numéro de plus amples détails sur cette importante question.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Changemens de M.M. les curés, missionnaires et vicaires des diocèses de Montréal et de Québec.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

- | | |
|--|-----------------------------------|
| MM. Manseau, v. g. curé à | St. Charles, village d'Industrie. |
| Neyron, | St. Benoit. |
| Menard, | St. Jacques le mineur. |
| Desèves, | St. Simon. |
| Filiatreault, | St. Hermas. |
| Gravel, | St. Athanase. |
| Sylvestre, | St. Grégoire. |
| Jér. Crevier, | St. Augustin. |
| Lebel, | St. Thomas. |
| Morrison, | St. Bernard, Lacolle. |
| Hotte, Ptre. déservant | St. Jean-Baptiste. |
| Dupuy, Ptre. | Evêché. |
| Barret chapelain des Dames du Sacré-Cœur. | |
| Les RR. PP. Oblats sont chargés des missions des townships de l'est. | |
| Foisy vicaire à | Ste Marie. |
| Guyon, | Sorel. |
| Marsollet, | Berthier. |
- Ces trois derniers Mrs. ont été ordonnés prêtres dernièrement.

DIOCÈSE DE QUÉBEC.

- | | |
|---|-----------------------------|
| MM. Benj. Desrochers, curé à | Ste. Anne et St. Féréol. |
| Et. Ed. Parent, | Chateau-Richer. |
| M. L. Noël, | Eboulements. |
| J. B. Pelletier, | Isle-aux-Coudres. |
| Ant. Label, | St. Gilles. |
| J. D. Déziel, | Pointe-Lévi. |
| Ls. Poulin, | St. Isidore. |
| C. E. Poiré, | St. Joseph de la Beauce. |
| L. E. Bois, | St. François. do. |
| C. A. Montminy, | St. Gervais. |
| M. Lemieux, | Beaumont. |
| J. Bonenfant, | Berthier. |
| Z. Sirois, | St. Pierre, Rivière du Sud. |
| F. Caron, | Isle-aux-Grues. |
| I. Parant, | St. Jean Port-Joli. |
| Paschal Pouliot, | St. André. |
| W. Fréchette, | Batiscan. |
| Paul Pouliot, | St. Pierre-lcs-Becquets |
| M. Malo, | Les trois Pistoles. |
| M. Montminy, Procureur du collége de Ste. Anne. | |

- | | |
|--|----------------------------|
| MM. J. B. N. Olscamps, F. Desruissaux, missionnaires de Carleton | Ristigouche, etc. |
| M. Dowling, Vicaire à | Québec. |
| N. Beaubien, | St. Roch de Québec. |
| Léon Roy, | " |
| L. Tourigny, | Ste. Anne de Beaupré. |
| T. A. Larouche, | Malbaie. |
| J. H. Routhier, | Ste. Croix. |
| F. X. Tessier, | *Pointe-Lévi. |
| C. Z. Roussau, | St. Henri de Lauzon. |
| A. A. Marcoux, | Ste. Marie de la Beauce. |
| L. T. Bernard, | St. Gervais. |
| J. B. Perras, | St. Valier. |
| E. Bétenger, | Ste. Anne de la Pocatière. |

ROME.

—Nous annonçons avec un vif regret à nos lecteurs la mort de Mgr. seph Rosati, évêque de Saint-Louis (Etats-Unis), arrivé à Rome le 25 septembre. Ce vénérable prélat avait quitté Paris dans un état de santé qui donnait l'espoir qu'il se rétablirait parfaitement sous un ciel plus doux et plus salubre pour sa position. Il avait très-bien supporté la fatigue du voyage. On le croyait beaucoup mieux, et les symptômes du mal qu'il souffrait semblaient disparaître, lorsque tout à coup il tomba dans un état désespéré.

L'Eglise d'Amérique perd en lui un apôtre infatigable qui lui a rendu d'immenses services. C'est lui qui a pour ainsi dire créé le diocèse de Saint-Louis, qui l'a doté d'une magnifique cathédrale, d'établissements précieux, d'un clergé plus nombreux que ne l'est celui d'aucun des autres diocèses des Etats-Unis, et qui y a fait fleurir la religion d'une manière admirable.

Cette perte a été vivement sentie par le Souverain-Pontife, qui honorait Mgr. Rosati d'une bienveillance particulière et d'une espèce d'intimité. S. S. se disposait à aller le visiter sur son lit de douleur, quand on lui annonça que le prélat n'était plus.

La Congrégation de Saint-Lazare pleure en Mgr. Rosati un de ses membres les plus vénérables, qui lui a toujours témoigné une tendre affection et un dévouement sans bornes. Il avait fait son noviciat à Rome, et s'était consacré à la mission d'Amérique, où il fonda le premier établissement des Lazaristes dans le Nouveau-Monde, et où il passa vingt-cinq années dans les travaux du ministère apostolique.

Mgr. Rosati était né à Sora, ville du royaume de Naples. Il n'avait que cinquante-trois ans.

FRANCE.

—Un nombreux auditoire s'est pressé mardi, 12 septembre, dans l'église primatiale de Bordeaux, autour de Mgr. de Forbin, évêque de Nancy. Le vénérable prélat, tout ému, a exprimé sa satisfaction de voir ce concours de fidèles, dont beaucoup, sans doute, se rappelaient ses éloquents prédications dans la même église, lors de la mission de 1817. Il a prononcé une allocution chaleureuse, où il a recommandé l'œuvre éminemment charitable, éminemment civilisatrice, ayant pour but de racheter les enfans que la barbarie des peuples idolâtres livre à la mort. Cette œuvre de la Sainte-Enfance a trouvé à Bordeaux les plus vives sympathies.

Etat actuel du sacerdoce en France.—Pendant la retraite pastorale qu'il vint de prêcher à Montpellier, M. l'abbé Combalot s'est constamment tenu à la hauteur de la mission qui lui était confiée. Tout le monde, au reste, a pu s'en faire une idée par le discours sur le sacerdoce que l'orateur a prononcé à la cathédrale pour la clôture de la retraite, après la communion générale des 400 prêtres qui en avaient suivi les exercices. Il a montré d'abord le sacerdoce chrétien prenant son origine dans le sein de Dieu même, élevant jusqu'à ce même Dieu la fragile créature qui en est revêtue, reconciliant les hommes avec un père outragé, un juge sévère, désormais apaisé par la grande et pure victime qui s'immole entre les mains du prêtre. Puis, il a montré le sacerdoce chrétien comme éminemment civilisateur, comme la Providence des sociétés même actuelles. Il a prouvé que, dans l'intérêt bien entendu de leur conservation, elles doivent seconder l'action vivifiante du sacerdoce, seul demeuré debout au milieu de tant de ruines; seul capable de guérir les maux sous lesquels succombent les états modernes, en rappelant l'homme à sa fin surnaturelle, en combattant et détruisant tous les vices qui en sont la source, et mettant en honneur toutes les vertus. L'auditoire était, pour ainsi dire, suspendu aux lèvres de l'orateur, lorsque, jetant un coup-d'œil sur l'état actuel du sacerdoce, il s'est écrié :

« Dans les temps anciens, la foi des peuples avait couvert l'Eglise d'un manteau riche et éclatant; des monceaux d'or et d'argent dormaient au fond du sanctuaire; c'était le patrimoine resté seul à la veuve et à l'orphelin, le fond intarissable qui alimentait ces établissemens d'instruction et de charité dont le sacerdoce chrétien avait couvert le monde. Une génération oublieuse et ingrate, s'autorisant de quelques abus, a envahi le sanctuaire, pillé ses trésors, dépouillé le prêtre. Eh bien, tant mieux! nous en serons plus libres... Il est du moins une chose qu'on ne peut nous ravir; c'est la vérité, c'est la parole de vie, c'est l'amour de nos frères, c'est la croix de notre maître, les douze prêtres choisis par l'Homme-Dieu sur les bords de la mer de Galilée n'en eurent pas davantage, et ils changèrent le monde.

« ... On nous jette un avare morceau de pain; on nous traite en ilotes au milieu de cette société qui nous doit tout; on nous dispute jusqu'à nos églises: l'édifice, la pierre ne nous appartient pas, nous dit-on; on nous met

un bâton à la main et on nous dit : Marche ! Eh bien, tant mieux ! nos alures en seront plus franches, not ce front sera moins timide, notre tête plus haute !... La croix de Jésus-Christ, la pierre consacrée pour l'oblation divine, le pain et le vin du sacrifice, notre cœur pour prier, notre voix pour instruire et consoler, nos mains pour bénir, et le monde est à nous ; le monde intellectuel et moral des intelligences et des âmes.

« Autrefois, les grands du siècle, les nobles et les puissans dans l'état prenaient par la main, dès leur enfance, les cadets de leurs familles, souvent disgraciés par la nature, et dirigeaient leurs pensées et leurs pas vers les saints autels ; et qu'il y avait alors d'opulentes abbayes, de riches prébendes, d'éclatantes dignités ; c'était la part de ces maisons puissantes, et la religion avait souvent à gémir de ces vocations intéressées. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi ; et n'ai-je pas vu mon maître choisir ses prêtres, comme autrefois sur le bord des lacs, dans les flancs abruptes des montagnes, au fond des plus pauvres vallées, et dire au pécheur, au père, au déshérité des biens de la terre : Veux-tu être mon prêtre ? comme à mes premiers aînés, je te promets la faim, la soif, la nudité, les tribulations, l'échafaud peut-être... et les rangs éclairés de la tribu sainte se sont remplis de nouveau, et sans fortune, sans aïeux, presque sans patrie, mais forts de la grâce de notre Dieu, de ses exemples, de sa vérité, nous pouvons, nous, dire aujourd'hui encore, si nous sommes fidèles : A nous le monde ? A moins qu'il ne veuille se suicider lui-même, il faut qu'il revienne à nous ; seuls, nous avons reçu du Très-Haut la parole qui vivifie. Et pour des intelligences nobles et élevées, pour des cœurs généreux et aimans, pour des âmes grandes et courageuses, n'est-ce pas là, même au point de vue humain, une belle et louable ambition ? Toutes les carrières sont obstruées ; et ceux-là même qui parviennent à quelque chose, que recueillent-ils de leurs travaux ? un peu d'or, sans doute ; mais de l'honneur, de la gloire au sein de notre société matérialiste et sceptique, où en trouve-t-on ?... Et voyez ! Ces jeunes gens des grandes familles qui dédaignent le sanctuaire, que font-ils ? Ils fatiguent la terre d'un poids inutile ; ils se p'ongent dans toutes les jouissances des sens ; et ils ne sont pas satisfaits ; toutes les créatures deviennent les tributaires et les victimes de leurs honteuses passions ; ils ne savent plus comment se faire remarquer ; leurs instincts, leurs excentricités les rapprochent des animaux, et ils s'en font gloire ; on les appelle lions, tigres, loups-cerviers. Est-ce là cette perfectibilité et ce progrès dont on nous assourdit ? Ah ! qu'il y a bien plus de gloire et de bonheur à faire l'œuvre de Dieu, à lui ramener les âmes que l'erreur a égarées, que le vice a flétries, que le monde a délaissées, après les avoir fascinées d'espérances !... »

C'est sous l'impression de ces paroles qui ont excité dans toutes les parties de l'immense auditoire comme un frémissement involontaire d'approbation et de bonheur, que le clergé a renouvelé, entre les mains de son évêque, les vœux de son ordination.

ANGLETERRE.

— Chaque jour, les feuilles de l'Angleterre ou de l'Irlande enrégimentent quelques conversions nouvelles. Le *Morning-Herald* nous apprend aujourd'hui, que M. Gibbs, qui a eu pendant long-temps la direction des écoles du dimanche à Aylesbury, vient d'embrasser la foi de l'église catholique romaine. Il est en ce moment rédacteur du journal de la localité, circonstance qui inspire de vives craintes à la feuille tory et anglicane de Londres. Le *Morning-Herald* signale M. Gibbs comme ayant fait vœu d'établir à Aylesbury un prêtre catholique, et de faire, à l'aide de son journal, de la propagande papiste. « M. Gibbs a commencé à remplir son engagement dit le *Herald*, en publiant une lettre où il expose les motifs de sa conversion. »

Le *Limerick-Reporter* nous informe qu'une demoiselle Amélie Bourke a renoncé aux erreurs du protestantisme et a été reçue dans l'église catholique, par M. Dollard, curé de Castleconnell.

D'autre part, le *Tyne Mercury* reconnaît que, malgré les efforts des méthodistes et des anglicans, le catholicisme fait d'étonnans progrès dans le Northumberland. Il en attribue la principale cause aux divisions survenues dans l'église anglicane par suite des doctrines du docteur Pusey, et au fractionnement de l'église presbytérienne d'Ecosse.

— M. W. Lockhart, *bachelor of arts* du collège d'Exeter, à Oxford, dernièrement converti, vivait, depuis quelque temps, avec M. Newman, à Littlemore. Les journaux protestans de Londres rapportent que ce malheureux jeune homme avait adopté, il y a quatre ans, les principes propagés par les traités, pour le temps présent, publication puseyiste qui a cessé par ordre de l'évêque anglican d'Oxford.

Depuis, il avait souvent montré que les sentimens d'affection qu'il avait eus pour l'église anglicane diminuaient chaque jour, au point que ses amis s'en alarmèrent et crurent devoir prier M. Newman de vouloir bien se charger de sa direction, afin de prévenir le malheur qu'ils semblaient redouter. « On suppose, ajoute la feuille protestante, que M. Newman a fait ce qu'il a pu pour l'empêcher de se joindre à l'église de Rome ; mais sa conversion nous dit le fatal résultat de cette expérience. »

Le *Bristol Mirror* annonce une autre conversion celle d'un vicaire de Wiltshire, qu'il n'ose pas nommer ; mais il dit : « Il était depuis longtems connu par ses opinions puseyistes, et nous ne sommes pas étonnés qu'il se soit uni à l'église de Rome. Les conversions, autrefois si rares, de ministres anglicans au catholicisme, sont très-fréquentes depuis que la théologie des traités pour le temps présent a été enseignée et propagée dans l'église par l'université d'Oxford. »

— Au commencement de septembre, Mgr. Walsh a confirmé, dans la chapelle d'Asion-Hall (Angleterre), 72 personnes, parmi lesquelles on comptait 41 protestans convertis depuis quelques semaines seulement.

— L'usage du surplus pour la prédication fait en ce moment le sujet d'une polémique assez vive entre les journaux de Londres. Les habitans de Putney ont écrit à leur curé pour lui demander les raisons qui le font, depuis quelque temps, monter, en chaire en surplus, et non simplement en soutane comme par le passé. Le curé a répondu, dans une lettre, dont les journaux se sont emparés, qu'il s'était déterminé à changer sur l'invitation de l'évêque anglican de Londres, qui avait recommandé l'usage du surplus dans sa dernière lettre pastorale. Ce n'est pas seulement en Angleterre que le public et la presse s'occupent de ces questions. Nous voyons qu'en Irlande l'évêque des diocèses réunis de Down, Connor et Drowore a de la peine à s'entendre avec son clergé sur les cérémonies du service divin. Les feuilles orangistes d'Irlande accusent le prélat d'être puseyiste et de vouloir réformer la rubrique de l'église anglicane. Il est assez difficile de prévoir le résultat de toutes ces controverses ; mais espérons que la Providence les permet pour le triomphe de la vérité.

— Les membres du clergé anglican paraissent avoir trouvé un moyen commode d'ajouter aux douceurs de l'oisiveté dans laquelle ils vivent, avec leurs énormes émolumens. D'après une pétition que M. Hume a présentée naguère à la chambre des communes, très-peu de ces ministres de l'église établie font eux-mêmes leurs sermons ; ils les achètent de leurs agens de Londres. Certaine dame dissidente consacre ses loisirs à en composer pour le clergé ; on les lui paie une demi-guinée chacun. Ce trafic rappelle celui dont il est question dans une épigramme de Boileau ; seulement, on peut dire cette fois que l'éloquence de la chaire tombe en quenouille.

Journal des Villes et des Campagnes.

— Les associations protestantes de Londres poursuivent leur active propagande. Le comité chargé de recueillir les fonds nécessaires à l'érection de nouveaux évêchés dans les colonies, a décidé qu'il présenterait prochainement un candidat au gouvernement pour le siège épiscopal du Nouveau-Brunswick ; 30,000 liv. sterl. (750,000 fr.) seront appliqués à la dotation de cet évêché. La caisse des fonds pour les évêchés coloniaux a déjà versé 20,000 liv. sterl. La province du Nouveau-Brunswick a contribué, en outre, pour 5,000 liv., et c'est à peine si 100,000 fr. manquent encore pour arriver au chiffre de 750,000 fr. Jusqu'ici, la province de Nouveau-Brunswick avait fait partie de l'évêché de la Nouvelle-Ecosse. Le prélat anglican, à qui la nouvelle mission sera confiée, touchera sur la dotation diocésaine la somme de 30,000 fr. par an, à titre d'émolumens, ce qui ne l'empêchera pas de prélever la dîme et de se faire la part du lion sur les revenus des paroisses.

AUTRICHE.

— La *Gazette d'Innsbruck* (Tyrol) rapporte, sous la date du 26 août, deux guérisons miraculeuses opérées par les prières et par la bénédiction du célèbre prince de Hohenlohe, prévôt de la cathédrale de Gross-Waradin.

Le 22 du même mois, Mlle. Anne-Marie Neupauer, fille d'un conseiller à la cour d'appel, atteinte, depuis trois ans, d'une douloureuse maladie qui ne lui permettait que très-rarement de sortir du lit et qui l'avait privée de la faculté de marcher, s'est trouvée instantanément guérie.

A la même occasion, le prince ayant récité des prières sur la femme Anne Stéphann du village d'Altranz, âgée de 55 ans, qui depuis sept ans était presque paralysée par suite d'un rhumatisme gouteux, elle se leva aussitôt, et, ayant jeté ses béquilles, se prit à marcher et put, sans difficulté, retourner à son village.

En rapportant ces deux faits, la feuille tyroline s'en constitue garante à l'étranger, car dans la capitale du Tyrol ils ont acquis force de notoriété publique.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Aux Electeurs de la Cité de Montréal.— MESSIEURS. J'ai reçu du Maire de la cité, une copie certifiée des résolutions de l'assemblée tenue au marché Ste. Anne, le 26 du courant, au sujet du siège du gouvernement, et l'assemblée ayant été appelée par une requisition publique, je me trouve forcé de reconnaître que ces résolutions expriment l'expression des constituans.

Par ces résolutions, les membres de la cité sont appelés à soutenir la proposition de l'administration provinciale pour établir le siège du gouvernement dans la cité de Montréal, et d'après la discussion, je vois qu'on pensait que mon opinion était contraire à cette proposition.

Je n'ai pas manqué de donner à l'appel qu'on m'a fait tout le poids qu'il mérite ; mais après avoir considéré ce sujet de nouveau, je me suis confirmé dans l'opinion que, retirer le siège du gouvernement du Haut-Canada, serait contre les dispositions de l'acte d'Union et ce serait le moyen d'en retarder, sinon, d'en anéantir les effets que je me suis engagé à soutenir en acceptant de vous représenter en parlement.

Pour ces causes, je regrette de ne pouvoir soutenir les recommandations du ministère.

Je ne penserais pas agir en violation d'aucun principe ou promesse, en donnant mon vote sur cette question en obéissance avec les opinions ci-dessus exprimés, mais sur un sujet d'une aussi grande importance, je ne veux pas le faire contre les desirs que vous avez exprimés.

et que vous m'avez manifestés et signifiés ; en conséquence, je remets entre vos mains le mandat dont vous m'avez honoré.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,
Votre obéissant serviteur.

Kingston, 30 octobre 1843.

G. MOFFATT.

IRLANDE.

—Après avoir toléré si longtemps les promenades éloquentes de M. O'Connell de meeting en meeting, le cabinet tory s'est avisé de découvrir un crime dans les paroles du grand agitateur, un danger dans ces assemblées légalement et pacifiquement provoquées au rappel de l'union ; après avoir déclaré, avec un orgueilleux dédain, que cette agitation ne serait qu'un feu de paille, aussi vite éteint qu'allumé, le voilà qui affecte de redouter un vaste incendie.

Un meeting devait avoir lieu le dimanche, 8 octobre, à Clontarf ou dans les environs ; on y attendait des repealers de Liverpool et de Manchester. Le samedi, à trois heures, le lord-lieutenant d'Irlande a fait afficher et répandre à profusion dans la ville de Dublin une proclamation, où il déclarait que ce meeting " tendait uniquement à servir les projets de personnes factieuses et séditieuses, et à troubler la paix publique." En conséquence, il défendait à toutes personnes quelconques de s'y rendre ; ajoutant que tous ceux qui s'y trouveraient seraient poursuivis conformément à la loi.

Dès que cette proclamation fut connue, M. O'Connell a convoqué une réunion spéciale de l'association du rappel ; il y a été accueilli par des acclamations formidables, dit le *Times*, et, sans attendre qu'il prit la parole, une voix s'éleva tout d'abord : " Nous obtiendrons le rappel en dépit de tous ces gens-là."

M. O'Connell a déclaré que la proclamation était illégale.

" Mais, a-t-il ajouté, vaut mieux ne pas permettre à ces gens-là d'obtenir une victoire sur le peuple ; il vaut mieux les mettre dans leur tort, et ajourner l'assemblée, plutôt que de la voir accompagnée d'aucune espèce de violences."

Quoique le libérateur dût prévenir les habitants des campagnes et le clergé catholique de ne pas s'assembler à Clontarf, le libérateur a protesté que cela ne pourrait arrêter le progrès de l'agitation du rappel.

" Non, s'est-il écrié ; mais si nous nous rassemblions demain, il pourrait en résulter des troubles, et, vous le savez, ma mission, c'est d'assurer et de sauvegarder le peuple.... Je vous répète à tous que cet acte donnera à la cause du rappel un élan nouveau, et tout le monde, à l'avenir, sera encouragé à plaider en faveur du rappel."

Que le gouvernement essaie de supprimer par la violence cette question irlandaise, qui est celle de tout un peuple, il échouera. Dût M. O'Connell reculer, l'Irlande se susciterait un autre libérateur. Il n'y a qu'un moyen, nous l'avons déjà répété vingt fois, d'amortir l'agitation irlandaise, c'est d'entrer dans la voie des concessions. Si le cabinet tory veut comprimer l'agitation et ne rien accorder, il en viendra tôt ou tard à regretter ces meetings pacifiques, et légales assemblées, qui prévenaient une explosion terrible " en servant, comme le dit un journal, de soupape de sûreté aux douleurs passionnées de la malheureuse Irlande."

ESPAGNE.

—Une dépêche télégraphique de Bayonne, du 28 septembre, annonce que, le 25 au soir, Saragosse était bloquée rigoureusement par le capitaine-général et manquait de vivres. " Les insurgés, ajoute-t-elle, voulaient faire une sortie, mais ils y ont renoncé, à la nouvelle de l'échec éprouvé par Ametler."

On ne comprend pas quelle influence a du exercer, sur les résolutions défensives ou offensives de Saragosse, Ametler qui manœuvre dans la Catalogne. Qu'il ait battu Prim, ou que Prim l'ait battu, en quoi cela peut-il empêcher une sortie des insurgés de Saragosse, s'ils la jugent utile à leur défense ou à la propagation de l'insurrection ? N'étaient-ils pas, d'ailleurs, forcés de la tenter par le besoin de se procurer des vivres ? Ils pouvaient le faire d'autant mieux, que plusieurs bataillons des troupes ont, dit-on, adhéré au mouvement, et que le capitaine-général n'a pas encore reçu les renforts que lui envoie le gouvernement de Madrid.

Au reste, le mouvement de Saragosse est décidément espartériste ; il s'est fait aux cris de : *Vive Espartero ! à bas les pronunciadors !* Cependant, la junte qui s'est formée a résolu de seconder la pensée d'une junte centrale ; elle a publié des actes dans ce sens. Elle sollicite les adhésions des municipalités de la province ; elle a déclaré que tous les fonctionnaires qui n'adhéreraient pas au mouvement perdraient leurs emplois. Jose Munoz est le président de la junte, et Ugarte le secrétaire. Echalecu, ancien gouverneur de Montjoui, est à Saragosse, et il n'est pas le plus tiède champion du mouvement.

Pour en revenir à Ametler, il avait, le 20, rendu compte, de Badalona, des premières hostilités. Un bataillon insurgé avait soutenu bravement le feu contre deux bataillons sortis de la citadelle. Le brigadier Martell, qui avait traversé le fleuve pour se porter au secours des insurgés de San-Andrés del Palomar, participa au combat dans lequel les troupes du gouvernement perdirent 80 hommes tués ou blessés et 21 prisonniers ; 15 soldats et un capitaine, retranchés dans une maison, furent forcés de se rendre. Dans un autre engagement, Prim avait perdu 5 hommes tués et 30 blessés. Les insurgés n'avaient que 22 hommes tués ou blessés.

Araoz, le capitaine-général, voulant embarquer ses blessés, parce qu'il n'avait pas les moyens de les guérir, la junte a mis à sa disposition les hôpitaux de Barcelone et tous les secours dont on aurait besoin.

Le 23 une nouvelle affaire a eu lieu, de cinq heures du matin à quatre heures de l'après-midi, aux environs de San-Andrés del Polamar, entre la brigade de Martell et les troupes de Prim, que le *Constitutional* appelle l'apostat catalan. Le combat a été acharné, et il est resté beaucoup de morts sur le champ de bataille.

Dans la même journée, la citadelle et le fort Montjoui ont fait feu sur les Atarazanas et sur Barcelone, où flottait le drapeau noir. La junte donnait ses ordres, et le gouverneur, M. de Villa Vicencio, parcourait la ligne des fortifications, tandis que l'ancien chef politique publiait une proclamation pour annoncer que Barcelone allait être soumise à un blocus rigoureux et pour engager les habitants à passer dans les rangs des soldats fidèles.

On devine quel effroi ces hostilités ont dû répandre dans la ville. Les rues en sont désertes ; il n'y a guère que 25,000 âmes ; le nombre des émigrés est de plus 75,000.

Ametler, dont la division était restée à Badalona, " est, suivant une dépêche télégraphique, arrivé le 24 au soir à Gironne, avec quatorze soldats, et demandant des rations pour deux mille cinq cents hommes."

Reuss a pris part le 16, au nouveau mouvement. La milice nationale de cette ville s'est prononcée, exigeant du gouvernement l'accomplissement de ses promesses. Elle a proclamé la junte centrale et adhéré complètement au programme publié par les insurgés de Barcelone. La tranquillité n'a pas été troublée.

—Les journaux ministériels publient ce soir les dépêches suivantes :

" Perpignan, 29 septembre."

" La diligence du 25 n'est pas encore arrivée. On savait hier, à Figuières, que Prim était entre Mataro et Gironne, à la poursuite des troupes d'Ametler, dont les fuyards couvraient les routes.

" Ametler était encore à Gironne, hier, appelant inutilement les habitants de la province aux armes. Il n'était parti de Figuières, pour le rejoindre, qu'un neuf gardes nationaux soldats."

" Barcelone 26 septembre."

" Le général Sanz est arrivé hier à la citadelle ; Araoz lui a remis le commandement supérieur des troupes de Catalogne. Il a fait aujourd'hui l'inspection de tous les postes militaires autour de Barcelone.

" Les insurgés évacuent les Atarazanas et transportent dans la cathédrale les munitions de guerre. Un des caveaux de l'église est transformé en poudrière."

Il est impossible que les insurgés, malgré leur résolution, ne succombent pas bientôt. Chaque jour, leur isolement s'accroît ; les gardes de Vich et de Figuières, et presque toutes celles de la Catalogne se sont prononcées contre la junte centrale. Désormais, les insurgés, que l'on appelle aujourd'hui *mauvaise queue révolutionnaire*, n'ont plus d'espoir. Mais ils se rendront difficilement ; ils semblent s'être dévoués à mourir ; ce qu'indique une tête de mort qu'ils portent sur leur poitrine, comme une décoration.

—Nous avons annoncé la victoire des légitimistes dans la lutte électorale sur plusieurs points de la Castille. A Zamora, la lutte a changé de terrain ; dans leur dépit, les *progressistes* et les *modérés* ont eu recours aux armes. Singulière façon d'entendre la liberté du vote ; singulière façon d'expliquer le progrès et de faire comprendre la modération !

Le chef politique, l'intendant, le député provincial, le commandant de la réserve et le commandant en second de la milice nationale se sont mis de la partie. Ils se sont présentés, le 18, chez le capitaine-général, pour l'inviter, dans l'intérêt de la population, à se démettre de ses fonctions, ce qu'il fit ; l'ayuntamiento reçut le même avis, et l'ancienne municipalité fut rétablie. Zamora se trouva donc en proie de nouveau aux espartéristes, par la faute du gouvernement qui n'a pas su faire respecter la liberté. Mais cette liberté ne devait pas tourner à son profit. Et que peut-on attendre d'un pouvoir qui est lui-même né du désordre ?

A Valladolid, où les légitimistes ont obtenu une grande majorité, plusieurs d'entre eux ont été poignardés en sortant des réunions électorales. L'alcaide a été frappé pour avoir essayé de rétablir l'ordre, et les furieux allaient même exercer leur vengeance jusque dans les maisons. Nous ne finirions pas si nous voulions raconter tous les crimes l'aide desquels les prétendus libéraux violent aujourd'hui la loi qu'ils ont proclamée.

Le parti *christino-parlementaire* a échoué dans les élections de Séville et de Grenade.

GRÈCE.

Révolution de Grèce.—La révolution s'est accomplie à Athènes avec un ordre vraiment merveilleux, sans coup férir, et il paraît que tout était convenu d'avance entre les chefs du complot.

" Dans la nuit du 14 au 15 septembre, à 2 heures du matin, dit un journal, trois coups de fusil ont été tirés de la maison de M. Macriani, actuellement président du conseil municipal d'Athènes. C'était le signal. Aussitôt, M. Calergi, commandant de la place des Pallicares, a mis ses troupes sur pied, et s'est dirigé, à leur tête, vers le palais du roi. Tout dormait dans le palais et dans la ville. Le commandant a fait ranger ses troupes, a occupé les issues, et puis soldats et chefs ont commencé à pousser des clameurs et à demander une constitution. A ce bruit, les citoyens se sont réveillés ; les uns sont montés sur les toits, les autres sont descendus dans les rues ; la foule s'est bien vite grossie, et tout ce peuple, d'accord avec les Pallicares, ont crié tout d'une voix : *La constitution et l'éloignement des étrangers !* Au milieu du tumulte, le roi, séparé de son conseil et environné seulement de ses serviteurs, reçut les chefs des insurgés, et a donné les signatures qu'on exigeait de lui ?

Dans la journée du 15, divers décrets ont été publiés.

« Le ministère a été changé et composé ainsi qu'il suit : présidence du conseil, affaires étrangères et maison du roi, André Métaxa ; intérieur, Riga Palamidès ; finances, Drasas Mausoulas ; guerre, André Londres ; marine, le contre-amiral Canaris ; justice, Melas ; instruction publique, Michel Skinas.

« Une assemblée constituante a été convoquée dans le délai de trente jours ; les présidents des collèges électoraux seront élus à la pluralité des suffrages ; l'assemblée devra rédiger une constitution qui réglera l'intervention de la nation grecque dans ses propres affaires.

« Tous les étrangers qui ont des emplois dans l'armée ou dans l'administration seront renvoyés à l'exception des anciens philhellènes. Cette mesure frappe les Bavares.

On ajoute que le roi Othon a adressé une lettre de remerciements au peuple d'Athènes, qui, par sa conduite, a préparé à la Grèce, dit-on, un avenir de prospérité, de bonne administration et de liberté. Étrange condition que le jeune monarque ait été obligé de remercier les insurgés qui l'ont contraint par la force à faire ce qu'il avait longtemps refusé ! Si, auparavant, il était influencé par ses ministres, sa volonté restait libre. Le *Constitutionnel*, qui a parfois de bons momens, demande « pourquoi avilir le prince par la triste comédie d'une reconnaissance involontaire. » Que d'atteintes une révolution, même la plus calme en apparence, ne porte-t-elle pas à l'autorité et à la dignité royales !

Quoi qu'il en soit, on a décidé que l'anniversaire du 15 septembre serait une fête nationale, et qu'une décoration serait accordée à tous ceux qui ont pris part à la révolution. Il nous semble qu'il faudrait d'abord en assurer les résultats ; il sera toujours temps de récompenser les vainqueurs ; attendez les fruits de leur facile triomphe. Quels seront-ils ? Grave question, que, dans l'enthousiasme actuel, on s'efforce de résoudre dans un sens national ! Mais combien de mécomptes arrivent d'ordinaire à la suite de ces *pronunciamientos* ! Voyez ! la Grèce elle-même se vante de l'unanimité de son mouvement du 15 ; et cependant que d'influences contraires ont pu y prendre part !

« Les premiers auteurs du mouvement, dit un journal, sont les amis de la Russie. Les anciens partisans du comte Capo-d'Istria, jadis prononcés contre le système constitutionnel, ont tout à coup réclamé l'établissement d'une constitution avec autant de vivacité que le parti national. Les amis de l'Angleterre ont secondé le mouvement. Les nationaux ont sagement fait de s'y associer, pour atteindre le but ancien de leurs efforts : l'expulsion des étrangers et la politique. Mais l'intérêt de la patrie demande qu'ils évitent toute nouvelle secourse, qu'ils conservent leur jeune roi, qu'ils le rendent populaire, qu'ils défendent cette royauté, neutre en Europe, comme un gage d'indépendance et de sécurité ! »

Y parviendront-ils avec les élémens divers qui se trouvent même au sein du nouveau cabinet ? Les ministres des affaires étrangères et de la marine comptent parmi les amis de la Russie ; l'Angleterre appuie celui de la guerre ; le parti national compte sur les ministres de l'intérieur et des finances. L'intérêt grec court, évidemment, le risque d'être sacrifié à l'intérêt des deux autres puissances, et rien, dans cette bizarre coalition, ne lui promet l'appui de la France !

— D'après la version du *Messenger*, une grande agitation avait régné à Athènes pendant toute la journée du 11.

« Le 15, à une heure du matin, la générale et le tocsin se sont fait entendre, ajoute ce journal. Les troupes ont pris les armes aux cris de : *Vive la constitution* ! et se sont mises en mouvement, en ordre, et sous le commandement de leurs chefs.

« Elles sont arrivées, sans rencontrer de résistance, jusqu'aux portes du palais, et se sont rangées en bataille entre le palais, et la foule qui s'était jointe à elles pendant leur marche. Les cris de : *Vive la constitution* ! ont recommencé avec une nouvelle force. Le roi a essayé de haranguer des soldats. Sa voix a été couverte par les acclamations.

« A quatre heures, le conseil d'état s'est réuni, sans convocation, en séance extraordinaire, et a voté une adresse au roi pour demander le renvoi des ministres, la formation d'un nouveau cabinet et la promesse de convoquer, dans le délai d'un mois, une assemblée nationale, chargée d'arrêter, de concert avec l'autorité royale, la constitution définitive du royaume.

« Ces propositions ont été portées au palais par une commission du conseil d'état ; à onze heures, le roi y a donné son assentiment. Le corps diplomatique, qui s'était présenté au palais, dès le matin, et n'avait pu y pénétrer, a été alors introduit ; un instant après, le roi a paru au balcon ; il a été accueilli par les cris de : *Vive le roi ! vive la constitution* ! »

Le *Messenger* dit encore que, le soir, la ville a été illuminée ; le 16, au matin, tout était calme : la troupe faisait respecter l'ordre.

— Des mouvemens insurrectionnels ont éclaté dans le même sens à Nauplie, à Missolonghi et à Chalcis.

UN PRÊTRE IRLANDAIS.

Un vieux curé Irlandais avait donné l'hospitalité à deux voyageurs ; l'un était un écrivain français, qui conserve religieusement le souvenir de cette soirée, l'autre un révérend maître des-arts de l'université d'Oxford. Après un souper simple, mais abondant et bien servi, dont le dessert fut animé par une bouteille de vin de Bordeaux, le jeune ministre anglican John Sherped

engagea une controverse théologique avec le curé Irlandais. Celui-ci opposa aux vives attaques de son adversaire l'imposante unité de l'Eglise catholique, immuable au milieu de toutes les variations des schismes et des hérésies.

Le ministre anglican prononça alors le mot de confession, et le vieux curé tressaillit. D'un ton grave il dit : Je vais vous apprendre ce que l'Eglise nous impose à cet égard :

« Ma famille, dit le vieux curé, était aussi pauvre que noble ; elle avait cela de commun avec toutes les familles d'Irlande qui, fidèles à leur foi religieuse, n'avaient pas voulu échanger leur épée contre une demi-aune, et se refaire dans le commerce des pertes que leur avait occasionnées la *Grande Insurrection*. Mon père était mort lieutenant-colonel au service de France, et c'est avec sa modique pension de veuve que ma mère nous avait élevés. Naturellement mon frère aîné avait été destiné à porter l'épaulette, et moi, comme cadet, j'avais été envoyé à Saint-Omer. Je fus ordonné prêtre en 1790, et immédiatement attaché à l'une des grandes paroisses de Dublin. J'étais plein de zèle ; on voulait bien me reconnaître quelque talent pour la chaire ; j'étais fort goûté déjà comme confesseur ; enfin je semblais devoir arriver rapidement aux premiers honneurs dans notre église, peu riche en sujets de quelque valeur.

Un an après, mon frère, alors capitaine au Royal-Irlandais, vint passer près de nous un congé de semestre. Mais quand ce congé expira, ma mère, à bon droit effrayée de la tournure que prenaient les affaires en France, surtout pour les officiers étrangers, ne voulut pas lui permettre de rejoindre son drapeau, et le força d'envoyer sa démission. Ce fut ce qui nous perdit tous. Habitué jusque-là à une vie excessivement active, retenu d'ailleurs par la discipline et le respect de sa position, mon frère supporta mal l'épreuve de l'oisiveté. Sans être au fond un mauvais sujet, il fit tout ce qu'il fallait pour s'en donner la réputation. Il fréquenta les clubs et les tavernes, fuma du matin au soir, joua du soir au matin, fit des dettes, eut des querelles, parvint à se faire craindre de beaucoup de monde et aimer de bien peu.

Ma mère, que sa tendresse aveuglait, fut quelque temps avant de remarquer ce changement dans la conduite de son fils aîné ; mais quand elle ne put se le dissimuler, elle en fut fort affligée. Je vous le répète, ce n'était pas au fond un mauvais sujet ; au contraire, malgré ses désordres, il était plein d'honneur et de probité, et puis c'était bien le meilleur cœur !...

Nous crûmes, ma mère et moi, que nous ramènerions mon pauvre frère dans la bonne voie, si nous parvenions à le marier. Il nous donna carte blanche, et, comme toujours, il nous promit de faire tout ce que nous voudrions. Nous arrêtâmes nos vues sur la fille d'un marchand de draps, qui réunissait à la beauté quelque fortune, de l'éducation et d'excellentes qualités. Nous présentâmes mon frère ; contre mon attente, il plut du premier coup.

Les choses allaient donc au mieux, et tout semblait annoncer un mariage prochain. Mon frère, qui n'était pas tellement épris de sa future qu'il fit le sacrifice complet de ses habitudes de clubs et de tavernes, l'aimait cependant assez pour en être jaloux. Un jeune homme de la ville avait demandé avant lui la main de la fille du marchand de draps, et l'aurait obtenue vraisemblablement si mon frère n'eût se fût présenté. Cette rivalité avait fait naître entre eux un mauvais vouloir réciproque ; leur haine était notoire pour tout le monde ; déjà ils s'étaient cherché plus d'une fois querelle, un duel semblait imminent. Or, un soir qu'ils s'étaient dit des choses plus fâcheuses encore qu'à l'ordinaire, ils sortirent du club à très-peu de minutes l'un de l'autre. Deux heures après, on trouvait dans un faubourg le cadavre du rival de mon frère, la poitrine percée de part en part, et ayant encore son épée dans le fourreau, ce qui rendait impossible la supposition d'un duel. D'un autre côté, ses deux montres et sa bourse, qu'il avait encore sur lui, bien que son habit et sa veste fussent entr'ouverts et en désordre, éloignaient toute idée d'un meurtre commis dans une intention de vol. On ne dut donc voir dans le crime commis que le résultat d'une vengeance. On ne connaissait à la victime d'autre ennemi que mon frère, qui fut immédiatement arrêté, et, par une fatalité inconcevable, son épée, quand on la lui retira, se trouva cassée vers la pointe sans qu'il pût expliquer cette circonstance, qu'il prétendit même avoir ignorée complètement. L'enquête du coroner amena contre lui une accusation de meurtre ; le grand-jury, la trouvant suffisamment motivée, refusa de l'admettre à fournir caution, et l'envoya en prison attendre les assises trimestrielles, qui ne devaient pas s'ouvrir avant deux mois.

Les apparences étaient si fortes contre mon frère, que moi-même je l'aurais condamné si j'avais été son juge. Ma mère seule se refusait à le croire coupable.

J'allais chaque jour le visiter dans sa prison. Je m'y prenais de toutes les façons pour lui arracher l'aveu de son crime, espérant que, si je l'amenais à me le raconter, il se trouverait peut-être quelques circonstances qui m'aideraient à lui sauver du moins la vie. Impossible : au commencement, il s'empêtrait contre ce qu'il appelait d'impudentes calomnies ; plus tard, sans oser de protester de son innocence, il convenait avec moi de tout ce que l'accusation avait de plausible, et déplorait sa mauvaise réputation, qui allait passer si cruellement contre lui dans l'esprit du jury.

A mesure que le tems approchait, il se montrait plus doux et plus résigné ; son langage était sérieux et digne ; il s'occupait beaucoup plus à prier qu'à préparer sa défense. Je ne savais plus que penser ; quand je causais avec lui, je l'admirais ; il me paraissait impossible qu'il ne fût pas innocent ; dès que j'étais seul, ma malheureuse conviction revenait : il me semblait que mon frère ajoutait l'hypocrisie à ses autres péchés ; je craignais un nau-

veau malheur, le plus grand de tous, je tremblais que chez lui l'âme ne fût condamnée à périr avec le corps.

Je vous ai dit qu'on voulait bien faire quelque cas de moi dans la paroisse à laquelle j'étais attaché; mes supérieurs me donnèrent de grandes preuves d'intérêt et de bienveillance; mon curé m'avait, dès le premier moment, dispensé de toutes fonctions, afin que je pusse consacrer tout mon temps à la déplorable affaire qui me préoccupait. Au bout de quelques semaines, monseigneur l'archevêque daigna venir me voir, et, me représentant l'inutilité de mes efforts pour sauver mon frère, il m'engagea, non pas à les discontinuer tout-à-fait, mais à reprendre peu à peu l'exercice du saint ministère: d'abord pour y trouver une utile diversion à mes chagrins, ensuite pour constater aux yeux des malveillans que je n'avais personnellement rien perdu de mes droits à l'estime et à la confiance publiques. Ce conseil était un ordre pour moi, je le suivis d'autant plus volontiers que j'en sentais toute la sagesse et la bienveillance. Je recommençai donc à prêcher et à confesser; je le fis avec plus de succès encore qu'auparavant; la douleur qui m'accablait intérieurement prêtait à mes paroles comme un caractère inaccoutumé de touchante persuasion. On dit que le plaisir rend l'âme bonne: je crois, moi, que le prêtre catholique ne vaut jamais mieux que lorsqu'il a beaucoup souffert.

Un soir donc (c'était le vendredi saint, mon frère devait être jugé aux assises de Pâques, c'est-à-dire dix-sept jours après), je prêchais la Passion. L'idée de mon frère devant le jury s'associa dans mon esprit à celle de Jésus devant Caïphe et Pilate: moi dont l'âme était brisée, je comprenais bien l'agonie du jardin des Oliviers, l'opprobre de cette condamnation publique, l'horreur de cette mort ignominieuse du juste; car je ne sais quelle poésie du cœur me révélait en cet instant l'innocence de mon frère. La douleur de Marie me reportait à celle de ma mère, sainte femme, à laquelle il ne devait pas être donné de voir son fils glorieux et ressuscité. Que vous dirai-je, Messieurs? Je fus éloquent, parce que j'étais profondément touché; je fis pleurer tout mon auditoire, parce que je versais moi-même des larmes abondantes.

Après avoir pris une heure de repos à peine, je me rendis au confessionnal; vous savez avec quel empressement s'y portent, vers la fin de la semaine sainte, ceux-là même qui ne s'en approchent pas pendant tout le reste de l'année; j'avais au milieu une véritable foule. La nuit était déjà avancée, et je regagnais la sacristie en m'essuyant le front, lorsqu'un homme, que je n'avais pas remarqué, agenouillé derrière un pilier, me saisit par le bas de mon surplis, et me conjura de vouloir bien l'entendre en confession. Je lui représentai que j'étais horriblement fatigué, et que, puisqu'il n'était pas de mes pénitens habituels, je l'engageais à s'adresser à un autre prêtre, ou du moins à attendre au lendemain. Il me répondit qu'étranger dans ce pays, il n'en connaissait aucun, qu'en moi seul il avait confiance, parce que je l'avais bien ému; qu'il ne pouvait rester jusqu'au lendemain sans consultations, puisqu'il était à lui seul plus coupable que tous mes pénitens ensemble. Après de telles paroles, mon devoir m'empêchait d'hésiter, et je consentis à l'entendre.

Il ne m'avait pas trompé; la liste des énormités qu'il déroula devant moi était réellement effroyable. Toutes les passions honteuses et lâches semblaient s'être donné rendez-vous dans le cœur de cet homme, où le sentiment religieux n'avait jamais eu d'autres formes que la crainte des châtimens éternels. A chaque turpitude nouvelle, à chaque crime nouveau qu'il m'avouait, je le voyais hésiter, je l'entendais sanglotter et gémir, comme un avare auquel on enlèverait son trésor pièce à pièce; j'entremêlais les menaces et les consolations pour l'engager à ne me rien cacher, à décharger complètement sa conscience. Enfin, après bien des hésitations, il me déclara qu'il avait commis un assassinat: je redoublai d'attention.

Il me dit qu'employé subalterne dans une maison de banque de Dublin où se vendaient les billets de la loterie royale de Londres, il en avait délivré un entre autres, dont il s'était parfaitement rappelé le numéro, à un jeune homme qu'il connaissait, et qu'il le lui avait vu plier négligemment et placer dans la poche droite de sa veste. Quelques jours après, la liste étant arrivée le soir très-tard, il apprit que le numéro en question gagnait une prime de 2,000 liv. sterl. (50,000 fr.). Avant donc que cette liste ne fût publiée, ce qui ne pouvait avoir lieu que le lendemain matin, avant que le jeune homme ne connût son funeste bonheur, il était allé l'attendre dans une rue détournée, l'avait assassiné et lui avait ensuite enlevé le billet, qu'il avait fait ensuite présenter au bureau de paiement par un commissionnaire, comme appartenant à une personne qui désirait demeurer inconnue. Je lui demandai quelques détails sur l'époque, sur l'heure, sur le lieu de la scène. Que devins-je quand j'entendis d'abord, puis quand je compris que sa victime n'était autre que le rival de mon frère?

Mon premier mouvement de l'âme fut une immense action de grâce à Dieu; puis, tout à coup, l'idée du devoir traversant mon esprit, je sentis toute l'horreur de ma position, je poussai un grand cri, et je perdis connaissance. Quand je revins à moi, j'étais hors du confessionnal, appuyé sur le genou de mon horrible pénitent, qui, d'une main, me soutenait la tête, et de l'autre me faisait respirer des sels. Nous étions seuls, absolument seuls dans la vieille église où régnait une obscurité presque complète. Je levai les yeux vers cet homme, et je m'écriai: (1)

[1] Il faut observer que la conduite du confesseur ne peut être excusée que par l'émotion extrême qui dut naturellement lui ôter la réflexion. Car nous pensons que dans

— Misérable! et c'est mon frère qu'on accuse de ce meurtre.
— Quoi! vous seriez le frère du capitaine Fitz-Graham?
— Oui! et le fils de sa vieille mère, entendez-tu!
— Oh! mon Dieu! et moi qui me suis accusé à vous! mais vous ne me trahirez pas? vous ne me dénoncerez pas? La confession, c'est sacré cela!
— Je ne le sais que trop; mais cependant je ne puis laisser mourir sur l'échafaud mon frère innocent!

— Tant pis, je ne veux pas mourir, moi, à présent surtout que je suis riche. Tenez, le tombeau du Christ est dans la chapelle vis-à-vis: jurez-moi par la sainte hostie que vous ne révélez pas ma confession... ou sinon...

— Il y a un an que mon serment de prêtre est prêt devant Dieu. Je ne t'en dois, je ne t'en ferai aucun.

Et comme il posait convulsivement sa main droite sur la marche de son soutane, je me dégageai et l'étreignis de mes deux bras de manière à lui faire sentir que j'étais plus vigoureux que lui. Il se mit alors à trembler et à pleurer; je le poussai vers la porte de l'église, et je lui dis:

— Sous peine de damnation éternelle, je t'ordonne de me venir trouver demain au soir, en ce même lieu. D'ici là je verrai ce que je dois faire pour concilier mes devoirs de prêtre et de frère. Dans tous les cas, tu seras sûr pour aller et pour revenir.

Suite et fin au prochain numéro.

aucun cas le confesseur ne peut, sans blesser le secret de la confession, en parler même à son pénitent hors du confessionnal sans sa permission au moins présumée.
Note du Rédacteur des *Mélanges Religieux*.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARKE et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE A CE BUREAU,
PETIT MANUEL

DE
M. ARCHICOMPÈRE
Du Très-Saint et Immaculé
CŒUR DE MARIE,

Établie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTREAL.

PETIT ABREGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère. édition. Prix: 15 sols.

ATTESTE
RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ÉTABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

AINSI QU'ON
RECUEIL DE LITANIES

A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ.

ET
UNE feuille contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÉRIÉ DU SCAPULAIRE, suivie du Billet d'Admission.

DE PLUS
DES CARTES DE TEMPÉRANCE TOTALE ET PARTIELLE.
On trouve aussi constamment à ce Bureau, la collection des MÉLANGES RELIGIEUX reliés en 6 volumes;
Et, au commencement de la semaine prochaine, on y vendra le *Calendrier ecclésiastique et civil* pour l'année bis-sextile 1844.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez M. FABRE et LEPROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PTRE.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PTRE.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.